



L'association pour la protection de
l'environnement du lac Sainte-Marie

Saint-Adolphe-d'Howard, le 5 mai 2008.

Objet : Assemblée annuelle de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Sainte-Marie (APEL Sainte-Marie)

Madame, Monsieur,

La présente est pour vous convoquer à **l'assemblée annuelle de l'APEL Sainte-Marie**, qui se tiendra **le 31 mai 2008 à 9h30** à la salle du citoyen de l'Hôtel de Ville de Saint-Adolphe-d'Howard.

Lors de cette rencontre, le conseil vous fera son rapport financier et un compte rendu sur les dossiers qui ont mobilisé notre action cette année, incluant celui du parcours de motoneiges. Nous souhaitons de plus, échanger avec monsieur le maire de Saint-Adolphe, mais sa présence reste à confirmer. Voici quelques-uns des points que nous voulons couvrir :

- a. L'instauration d'un **parcours de motoneiges** sur notre lac
- b. La prise de position de votre association sur **le danger de l'urbanisation** de notre milieu, **la protection des sommets et des bassins versants**
- c. Les **résultats d'analyses** sur la qualité de l'eau de notre lac, les coûts et une demande de subvention à la municipalité dans le cadre d'un programme municipal
- d. La position des membres face **au projet d'homologation** du lac
- e. Le raccordement des riverains de la partie est du lac Sainte-Marie à **l'usine de traitement des eaux usées du village**

Fort de vos suggestions et de votre soutien, nous savons que cette rencontre saura inspirer le prochain conseil d'administration de l'APEL Sainte-Marie pour mieux cibler ses priorités et poser les gestes appropriés.

Nous tendons la main à tous ceux et celles qui auraient un peu de temps pour se joindre au CA de l'APEL Sainte-Marie pour travailler au mieux être de l'ensemble des résidents de notre lac.

Vous trouverez ci-joints l'ordre du jour et le formulaire d'inscription 2008-2009. N'oubliez pas de visiter le site Internet à www.apelstемarie.com et de nous transmettre vos commentaires via le courrier électronique à apel-ste-marie@sympatico.ca .

Au plaisir de vous retrouver samedi le 31 mai à 9h30. Si toutefois, vous ne pouvez pas assister à l'assemblée annuelle de votre association, s'il vous plaît, nous faire parvenir avant le 20 mai 2008 : le formulaire d'inscription et votre cotisation (\$35,00) à l'adresse suivante : APEL Sainte-Marie, CP. 356, Saint-Adolphe-d'Howard, J0T 2B0

Agréez, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Michel Thériault,
Président de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Sainte-Marie (l'APEL Sainte-Marie)